

## Procédure d'utilisation des moyens pour la diffusion de messages de masse

Moyens de diffusion	Type de message	Source autorisée	
<b>1. Fil des événements à venir (site web)</b>	Activités à venir (ex : conférences, cours, activités académiques, activités sportives, etc.)	Institutionnel	<a href="mailto:servcomm@umoncton.ca">servcomm@umoncton.ca</a>
		Campus d'Edmundston	<a href="mailto:commumce@umoncton.ca">commumce@umoncton.ca</a>
		Campus de Moncton	<a href="mailto:servcomm@umoncton.ca">servcomm@umoncton.ca</a>
		Campus de Shippagan	<a href="mailto:s-comm@umoncton.ca">s-comm@umoncton.ca</a>
<b>2. Fil des nouvelles (site web)</b>	Nouvelles liées à la vie universitaire (ex : reconnaissances ou nominations de la population universitaire, activités du Conseil des gouverneurs, résultats d'activités sportives, etc.)	Institutionnel	<a href="mailto:servcomm@umoncton.ca">servcomm@umoncton.ca</a>
		Campus d'Edmundston	<a href="mailto:commumce@umoncton.ca">commumce@umoncton.ca</a>
		Campus de Moncton	<a href="mailto:servcomm@umoncton.ca">servcomm@umoncton.ca</a>
		Campus de Shippagan	<a href="mailto:s-comm@umoncton.ca">s-comm@umoncton.ca</a>
<b>3. Réseaux sociaux (comptes détenus par l'Université)</b>	Activités à venir liées à l'UdeM (annonces de conférences, congrès, symposium, etc.)	Institutionnel	<a href="mailto:servcomm@umoncton.ca">servcomm@umoncton.ca</a>
		Campus d'Edmundston	<a href="mailto:commumce@umoncton.ca">commumce@umoncton.ca</a>
		Campus de Moncton	<a href="mailto:servcomm@umoncton.ca">servcomm@umoncton.ca</a>
		Campus de Shippagan	<a href="mailto:s-comm@umoncton.ca">s-comm@umoncton.ca</a>
<b>4. Courriel de masse</b>	Le courriel de masse peut être utilisé comme moyen pour diffuser des messages de masse à la communauté universitaire. De façon générale, un courriel de masse doit être un message d'intérêt général de nature urgente et essentiel au fonctionnement de l'Université (ex : fermeture, avertissement urgent, problèmes informatiques). Un courriel de masse d'une faculté ou d'une unité administrative dont l'intérêt est restreint à une partie de membres du personnel ou/et des étudiantes et des étudiants doit <u>seulement</u> être acheminé à ces personnes plutôt qu'à l'ensemble du corps professoral, du personnel et/ou des étudiantes et étudiants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constituante, faculté, école, centre ou unité administrative, c'est-à-dire une direction générale, une direction, service ou tout autre type d'unité administrative de l'Université qui est déjà une source autorisée ou qui ont fait une demande pour être une source autorisée pour publier des courriels de masse.</li> <li>• La Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) est une source autorisée pour publier des courriels de masse qui portent exclusivement sur des projets de recherche effectués par des membres du corps professoral ou des personnes étudiantes de l'Université de Moncton.</li> </ul>	
<b>Demande pour devenir une source autorisée pour diffuser des courriels de masse</b> (À l'exception d'une personne porte-parole officielle ou désignée de l'Université, un membre du personnel ou un partenaire ne peut être ou devenir une source autorisée pour publier des messages de masse.)		Campus d'Edmundston	<a href="mailto:commumce@umoncton.ca">commumce@umoncton.ca</a>
		Campus de Moncton	<a href="mailto:servcomm@umoncton.ca">servcomm@umoncton.ca</a>
		Campus de Shippagan	<a href="mailto:s-comm@umoncton.ca">s-comm@umoncton.ca</a>